

ÉTAT DU TERRITOIRE WALLON

PARTIE 3 : STRUCTURE TERRITORIALE DE FAIT

***Jean-Marie Halleux – Université de Liège
LEPUR / Service de Géographie Économique***

Colloque CPDT – Mons, le 8 décembre 2016

Territoire(s) wallons(s) : tendances et perspectives

IGEAT – ULB / CREAT – UCL / Lepur – ULg

ÉTAT DU TERRITOIRE WALLON

PARTIE 3 : STRUCTURE TERRITORIALE DE FAIT

**Jean-Marie Halleux – Université de Liège
LEPUR / Service de Géographie Économique**

Colloque CPDT – Mons, le 8 décembre 2016

Territoire(s) wallons(s) : tendances et perspectives

IGEAT – ULB / CREAT – UCL / Lepur – ULg

Que prévoit le Code du Développement Territorial en termes de structure territoriale ?

Chapitre 1^{er} - Schéma de développement du territoire

Section 1^{re} - Définition et contenu

Art. D.II.2

§2. La stratégie territoriale du schéma de développement du territoire définit :

- 1° les objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement du territoire, et la manière dont ils s'inscrivent dans le contexte suprarégional;
- 2° les principes de mise en œuvre des objectifs, notamment ceux liés au renforcement des centralités urbaines et rurales;
- 3° la structure territoriale.

La structure territoriale visée à l'alinéa 1^{er}, 3° identifie et exprime cartographiquement :

- 1° les pôles;
- 2° les aires de coopération transrégionale et transfrontalière et les aires de développement;
- 3° les réseaux de communication et de transports de fluides et d'énergie.

Elle reprend les sites reconnus en vertu de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 et les liaisons écologiques adoptées par le Gouvernement en tenant compte de leur valeur biologique et de leur continuité en vue d'assurer un maillage écologique cohérent à l'échelle du territoire régional.

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol**
- 2. L'échelle suprarégionale**
- 3. Les aires d'influence**
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines**

Structure territoriale de fait

1. L'évolution de l'occupation du sol
2. L'échelle suprarégionale
3. Les aires d'influence
4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsable scientifique

Pour le CREAT – UCL : Yves HANIN

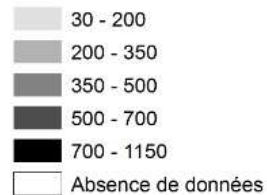
Chercheur

Pour le CREAT – UCL : Alexandre LECLERCQ



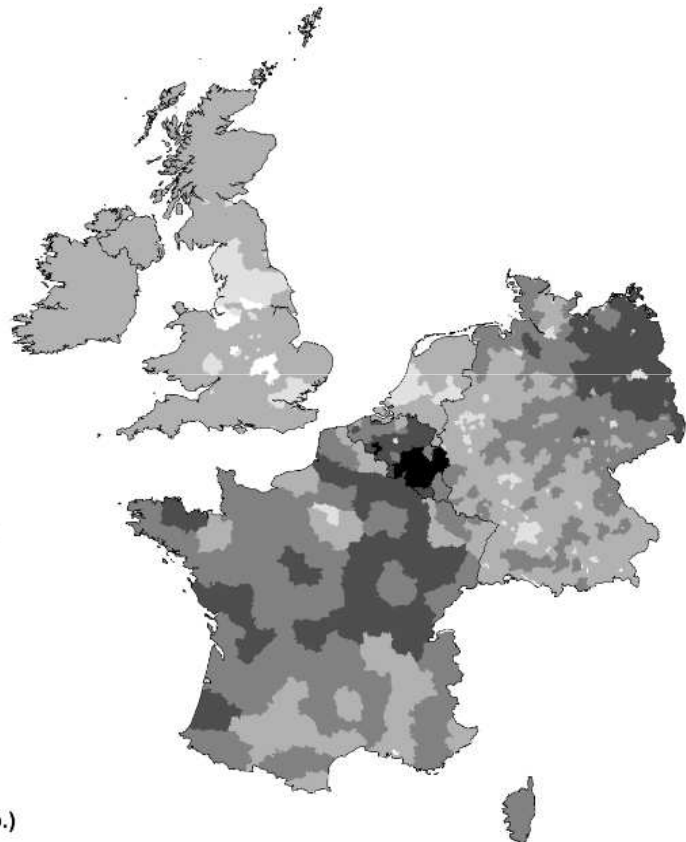
Superficies occupées par le tissu urbain relativisées par le volume de population

Superficies (m²) de tissu urbain par habitant dans les régions NUTS 3 en 2006



Moyennes nationales (m²/hab.)

NL	196	FR	348
UK	212	LU	404
IE	257	BE	495
DE	282		



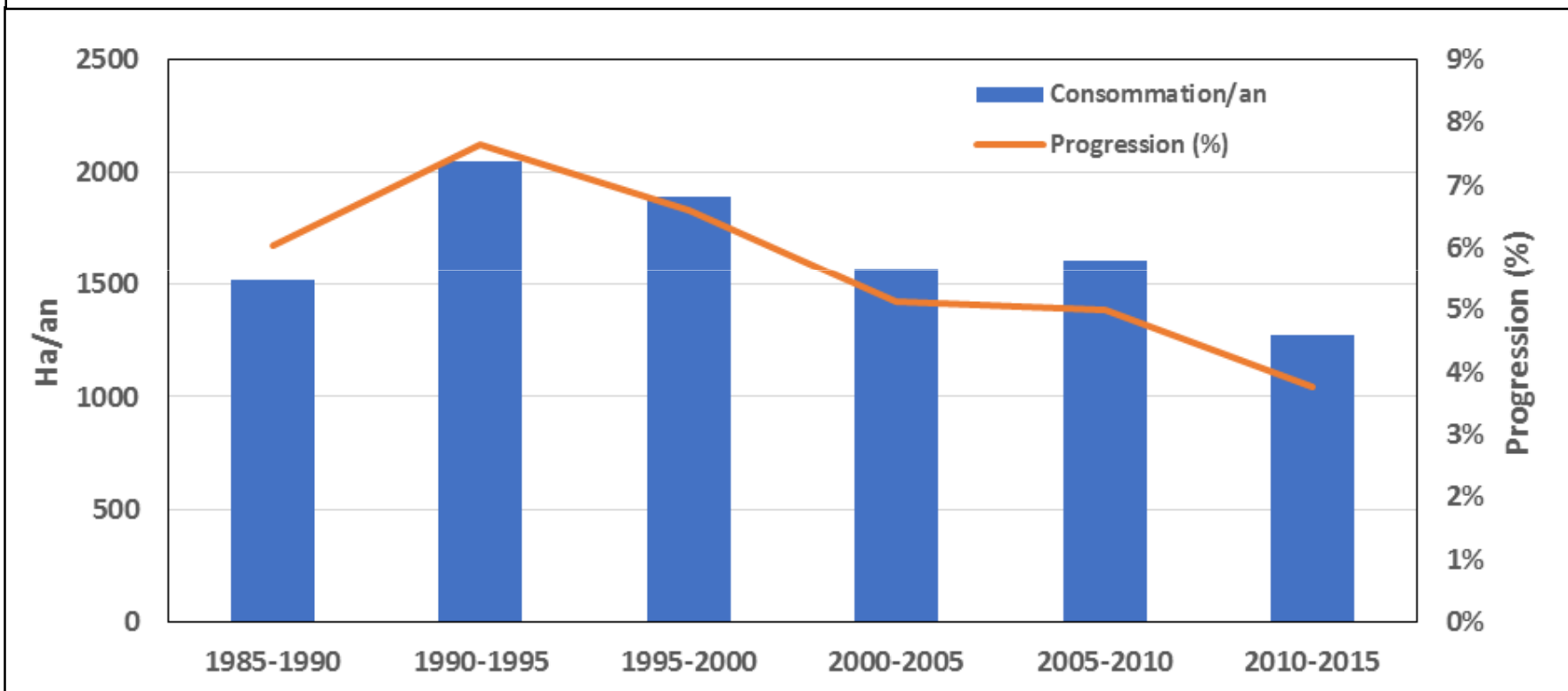
Auteurs : J.-M. Halleux et M.-C. Vandermeer, 2013
Cartographie : M.-C. Vandermeer, ECOGEO-ULg
Sources : CLC, 2006 ; Eurostat, 2006

Standard d'habitat (m² / hab.)

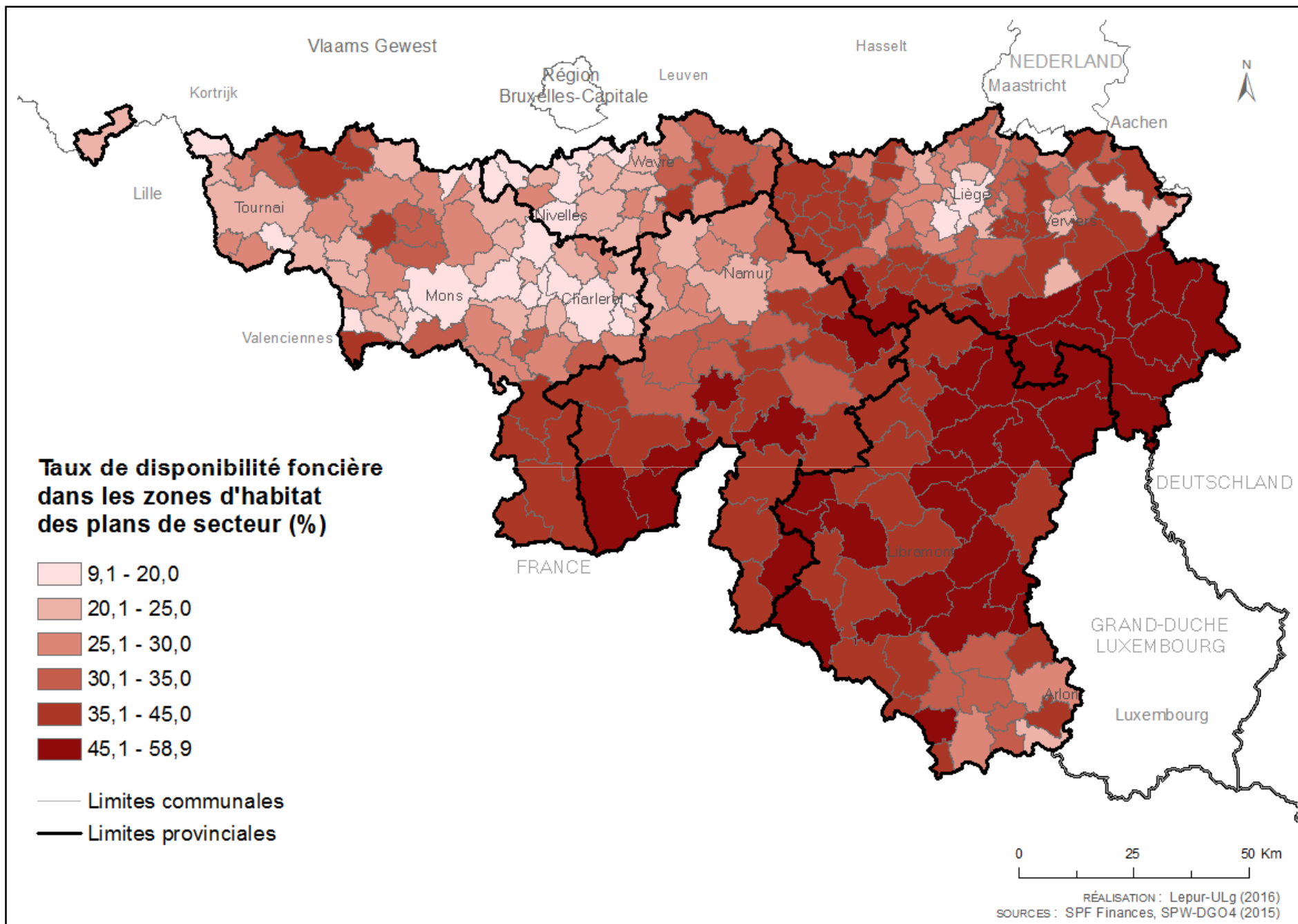
- Pays-Bas : 196
- Royaume-Uni : 212
- Irlande : 257
- Allemagne : 282
- France : 348
- Belgique : 495
- Flandre : 488
- Wallonie : 626



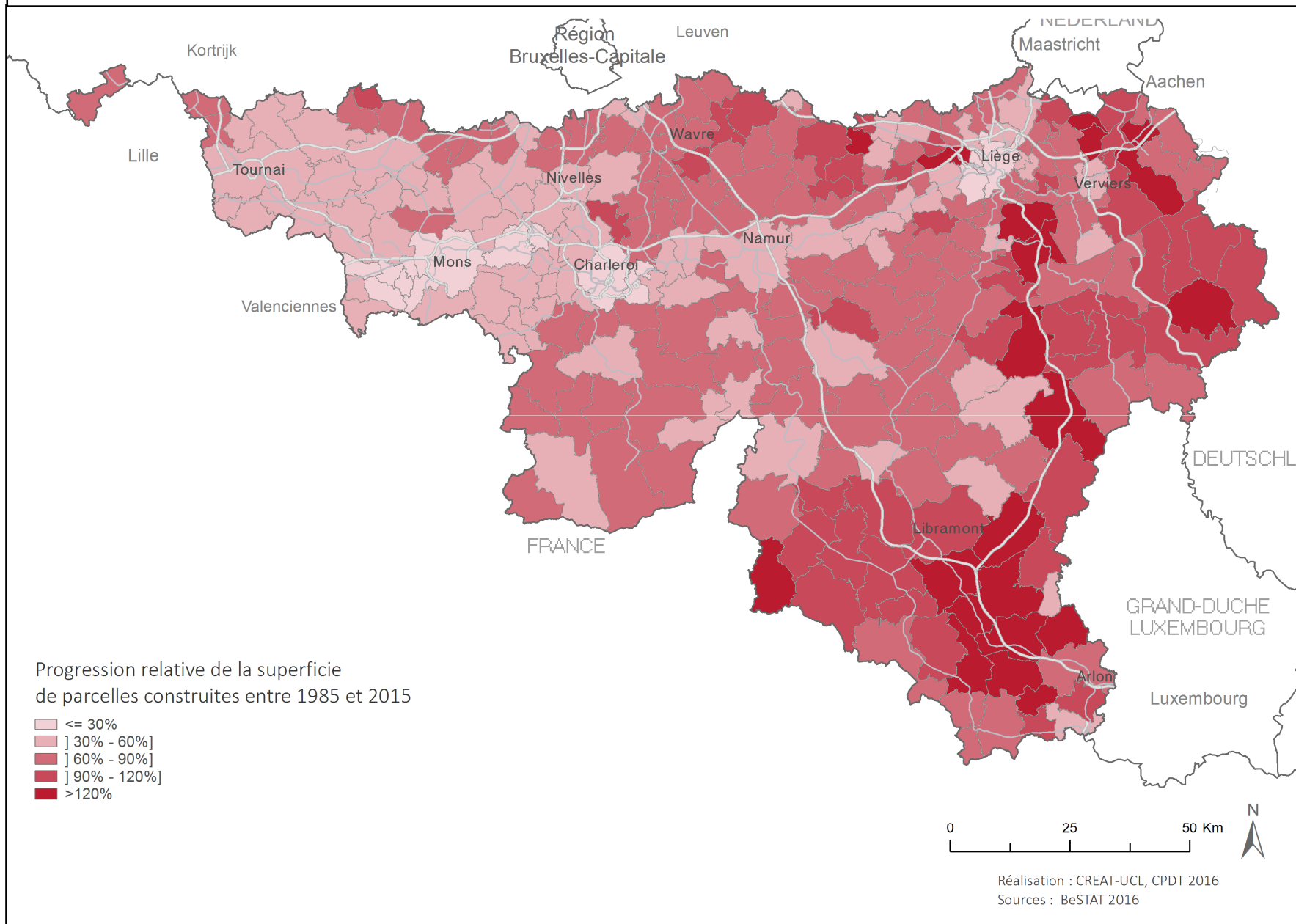
Croissance absolue et relative des terres artificialisées en Wallonie



Sources : AGDP (Cadastre), IWEPS et CPDT



Progression relative de la superficie des parcelles construites entre 1985 et 2015



Structure territoriale de fait

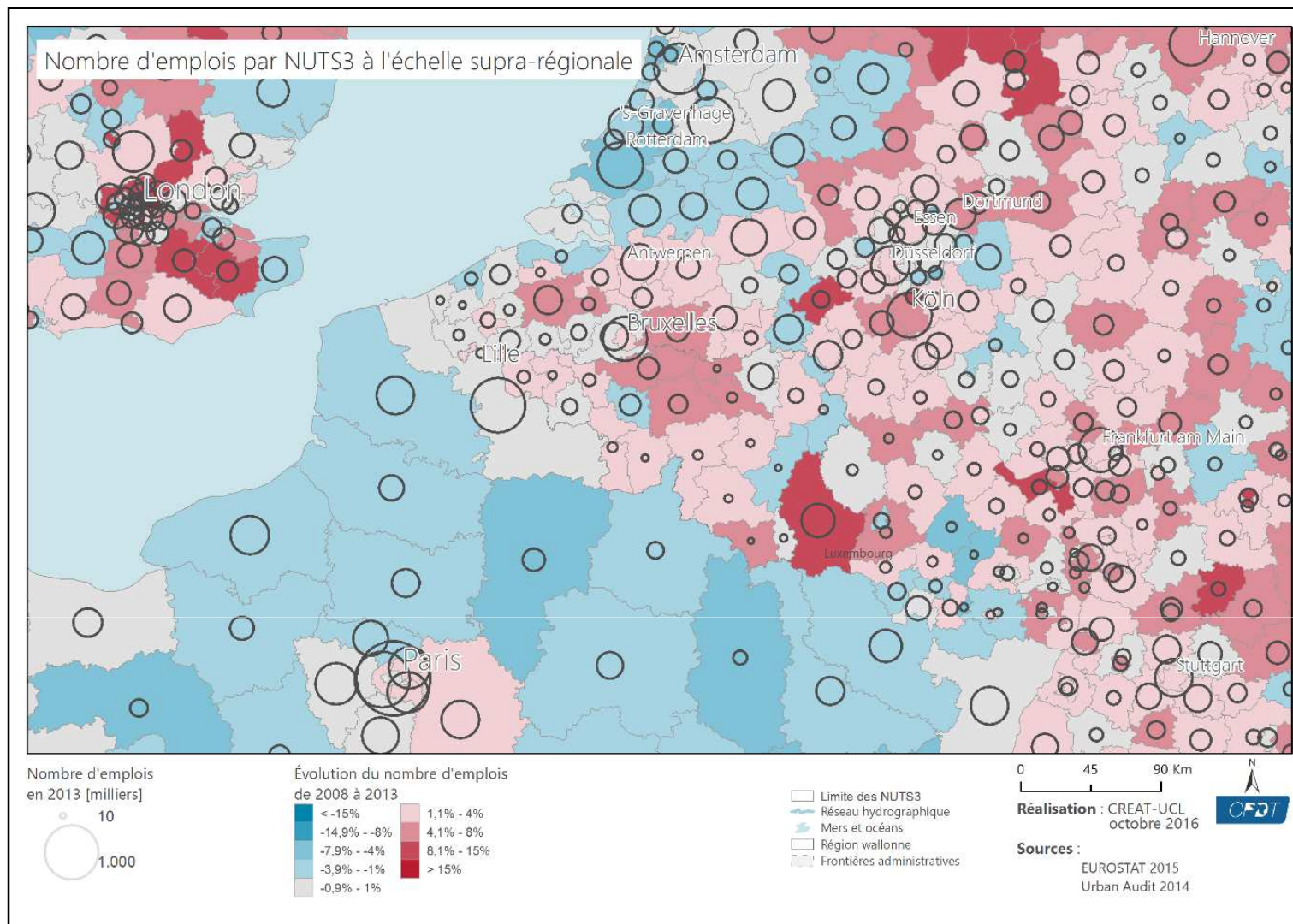
1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale**
3. Les aires d'influence
4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsable scientifique

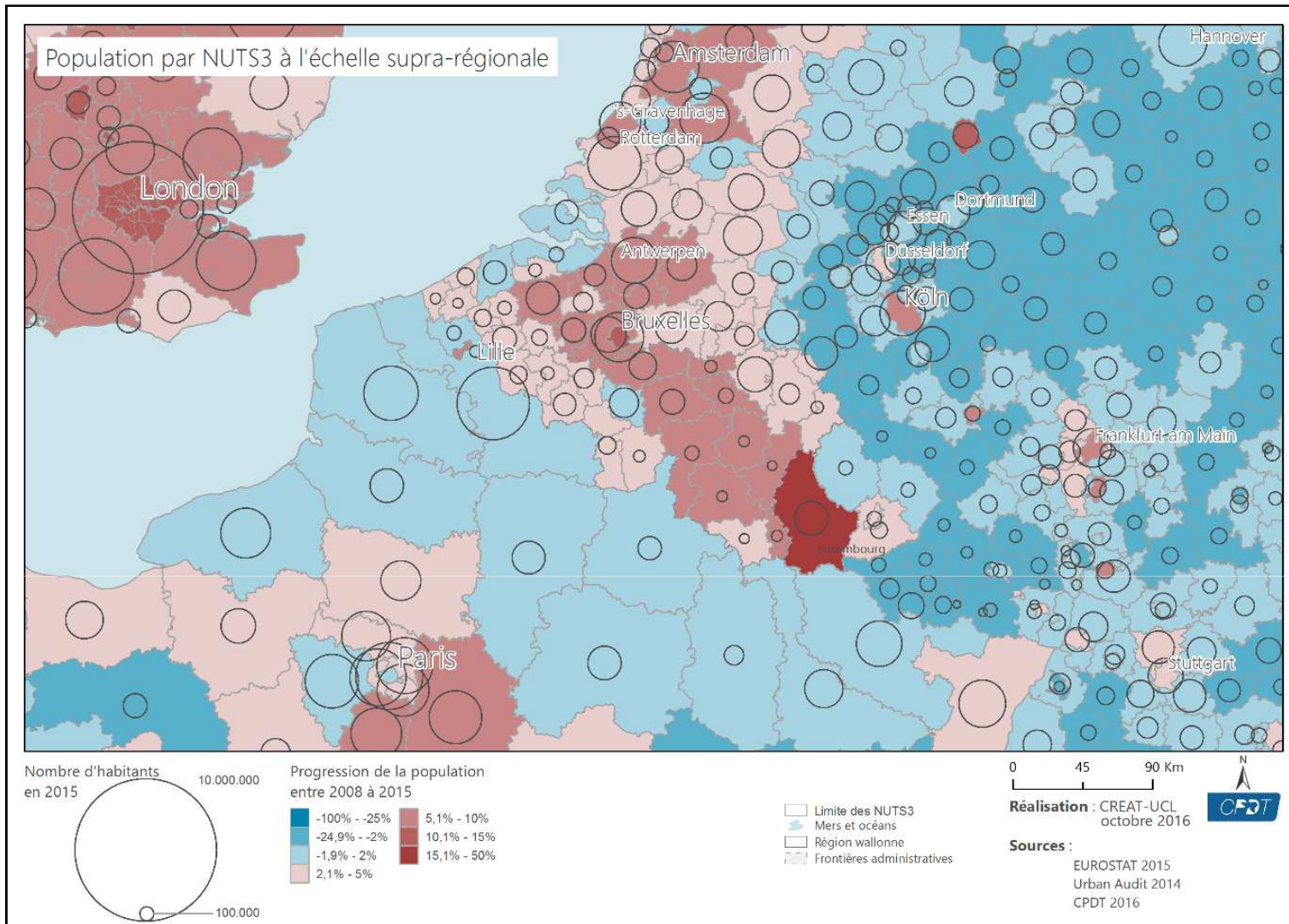
Pour le CREAT – UCL : Yves HANIN

Chercheurs

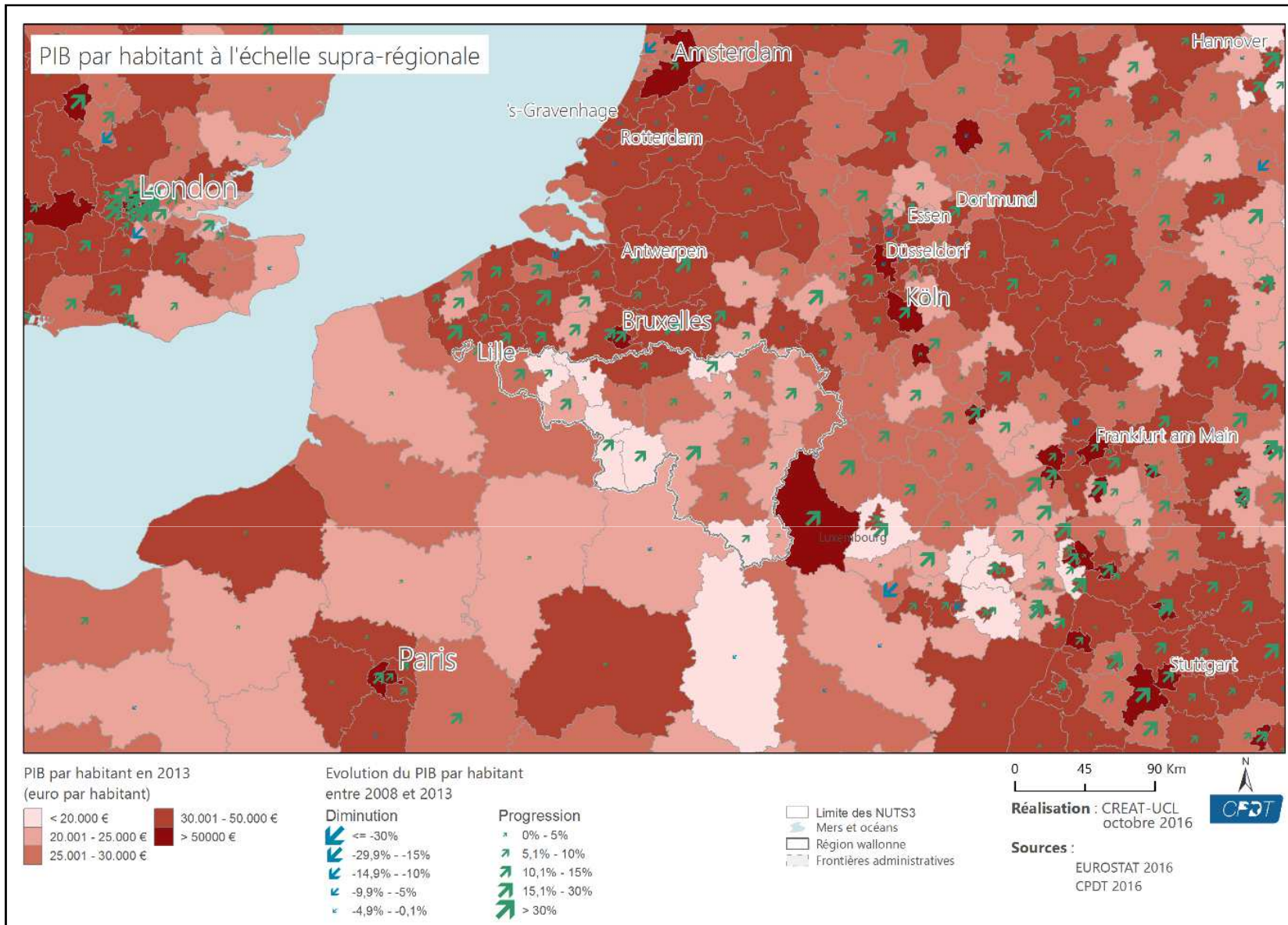
**Pour le CREAT – UCL : Alexandre LECLERCQ
et Alain MALHERBE**



- **Faible développement de l'emploi à proximité du GDL et dans les arrondissements de Liège et de Charleroi**
- **Principales régions métropolitaines de l'Europe du Nord-ouest : Londres, Paris, Lille, Bruxelles, Randstad, Rhin-Ruhr**
- **Aire rurale continue de la Picardie à la Rhénanie Palatinat via les Ardennes belges et françaises**



- **Déclin structurel en Allemagne**
- **Croissance démographique des zones métropolitaines**
- **Très forte dynamique au GDL et forte dynamique en Wallonie**



- Un différentiel de PIB par habitant qui se stabilise mais qui ne se comble pas par rapport à la Flandre, aux Pays-Bas, à l'Allemagne ou au GDL

Structure territoriale de fait

1. L'évolution de l'occupation du sol
2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence**
4. Les dynamiques rurales et urbaines

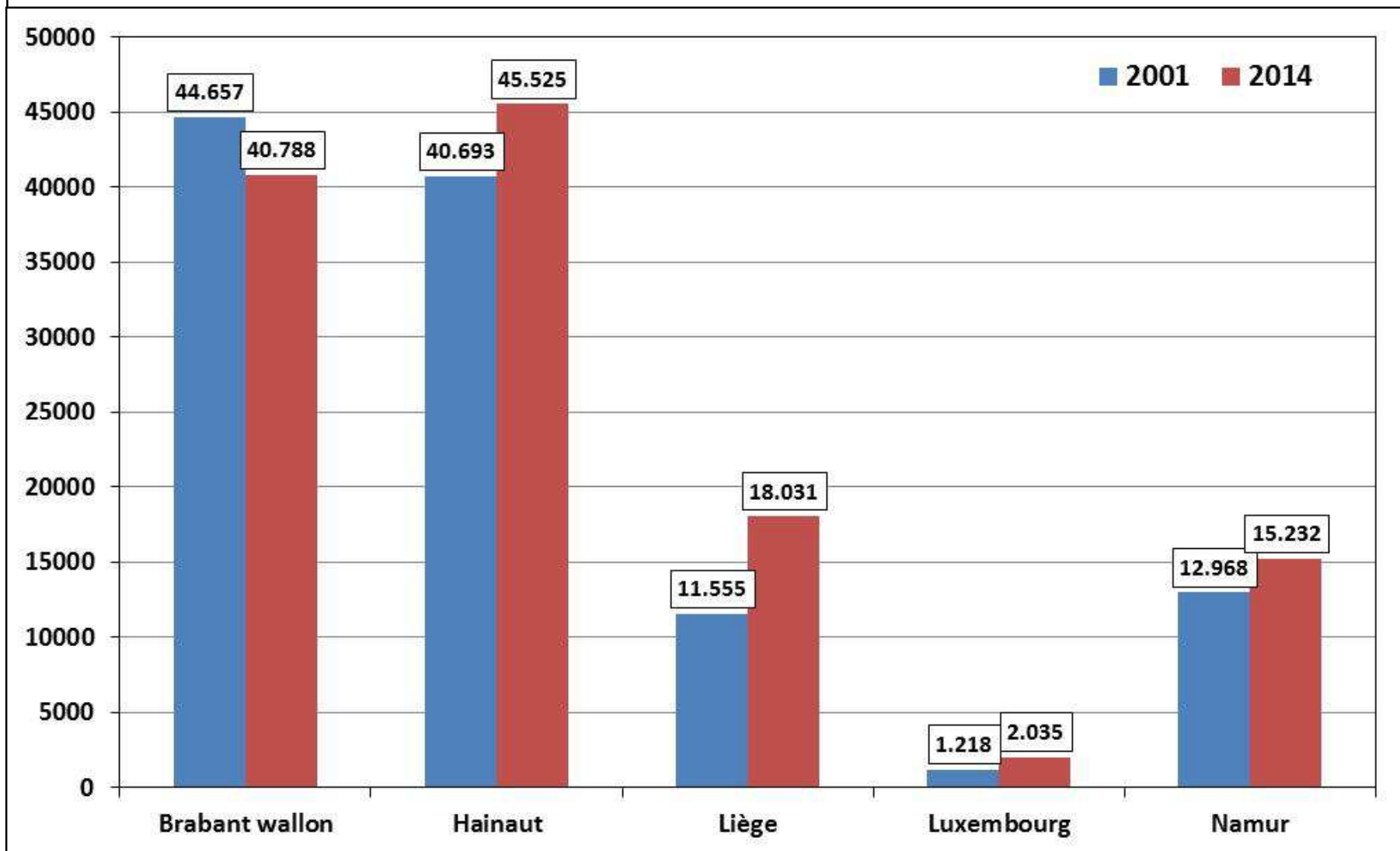
Responsable scientifique

Pour le Lepur – ULg : Bruno BIANCHET

Chercheurs

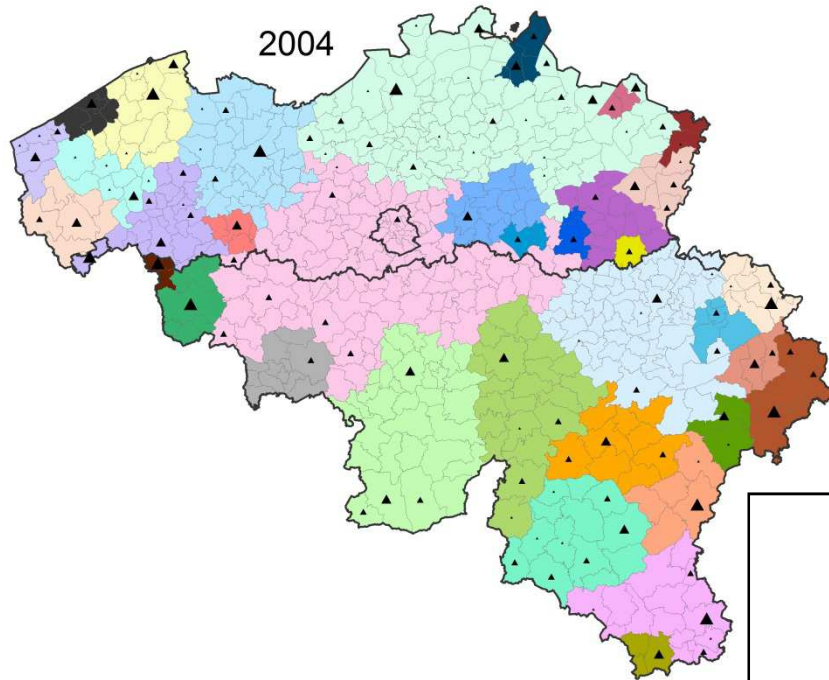
**Pour le Lepur – ULg : Jean-Marc LAMBOTTE
et Razvan SANDU**

Évolution par province du nombre de travailleurs actifs à Bruxelles

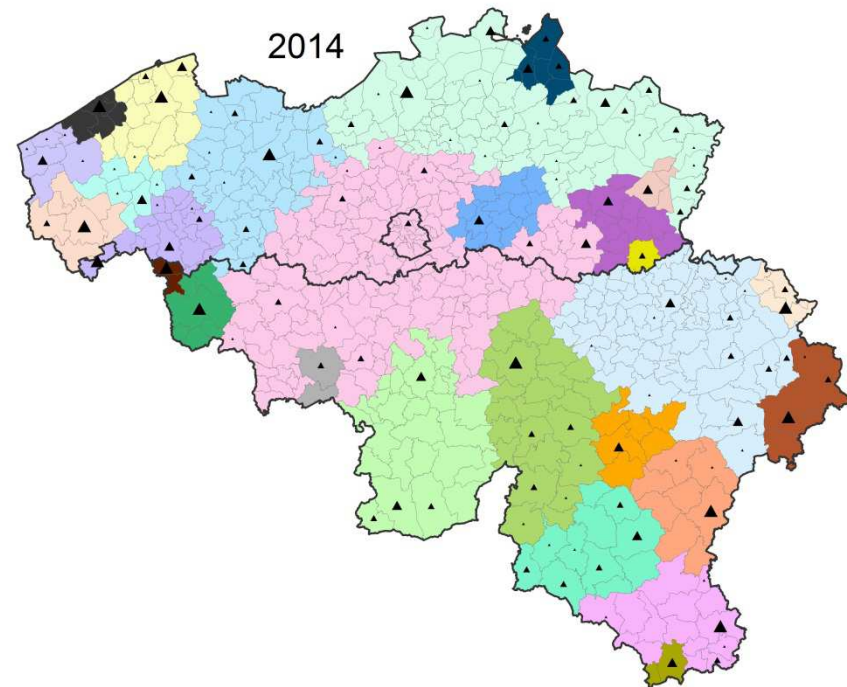


Sources : ESE (2001) et ONSS (2014)

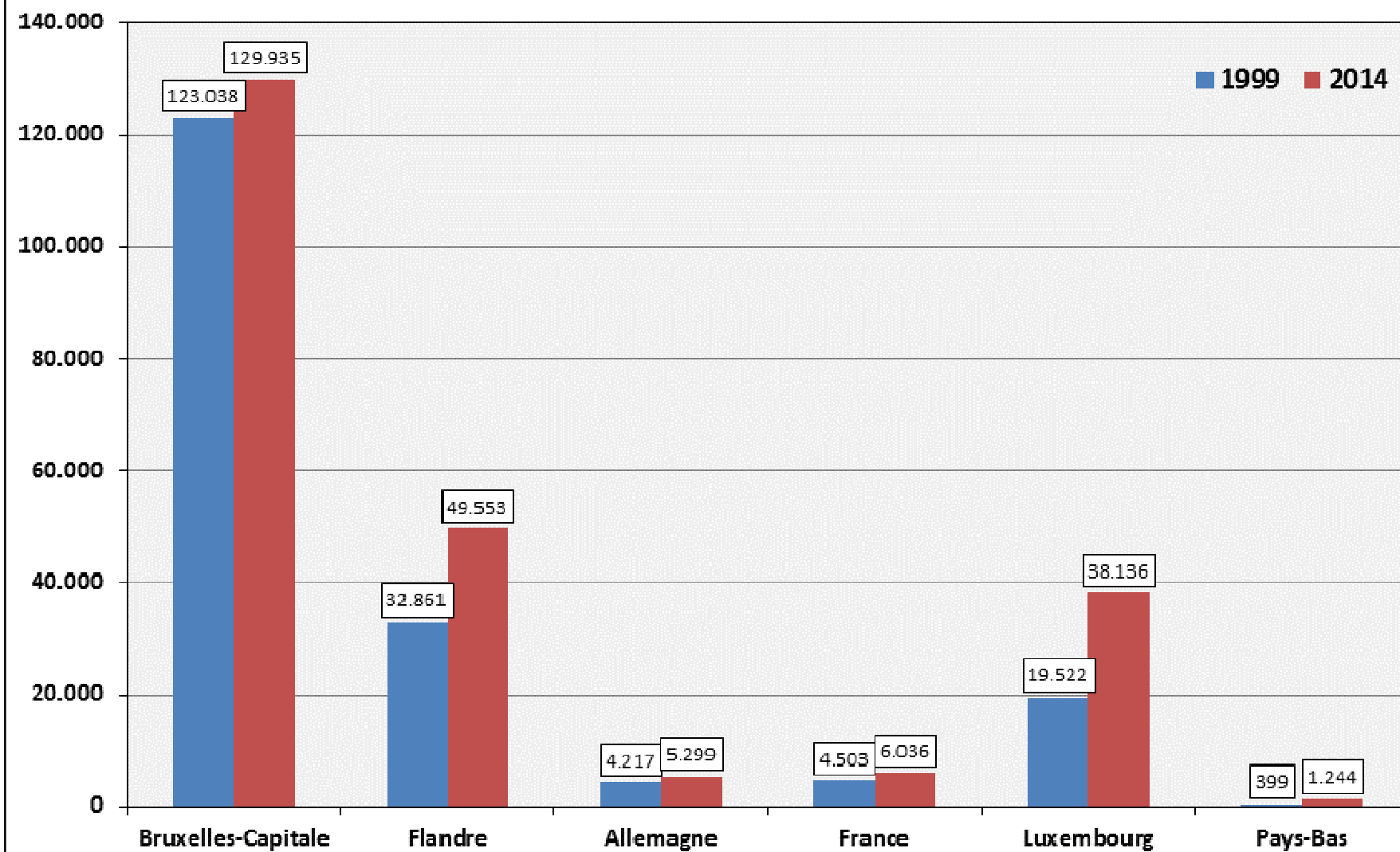
Aires d'influence des pôles d'emploi sur base des flux internes à la Belgique



- **Métropolisation** ⇒ Développement des grands bassins d'emploi et de la multipolarisation
- Développement des longues migrations de travail

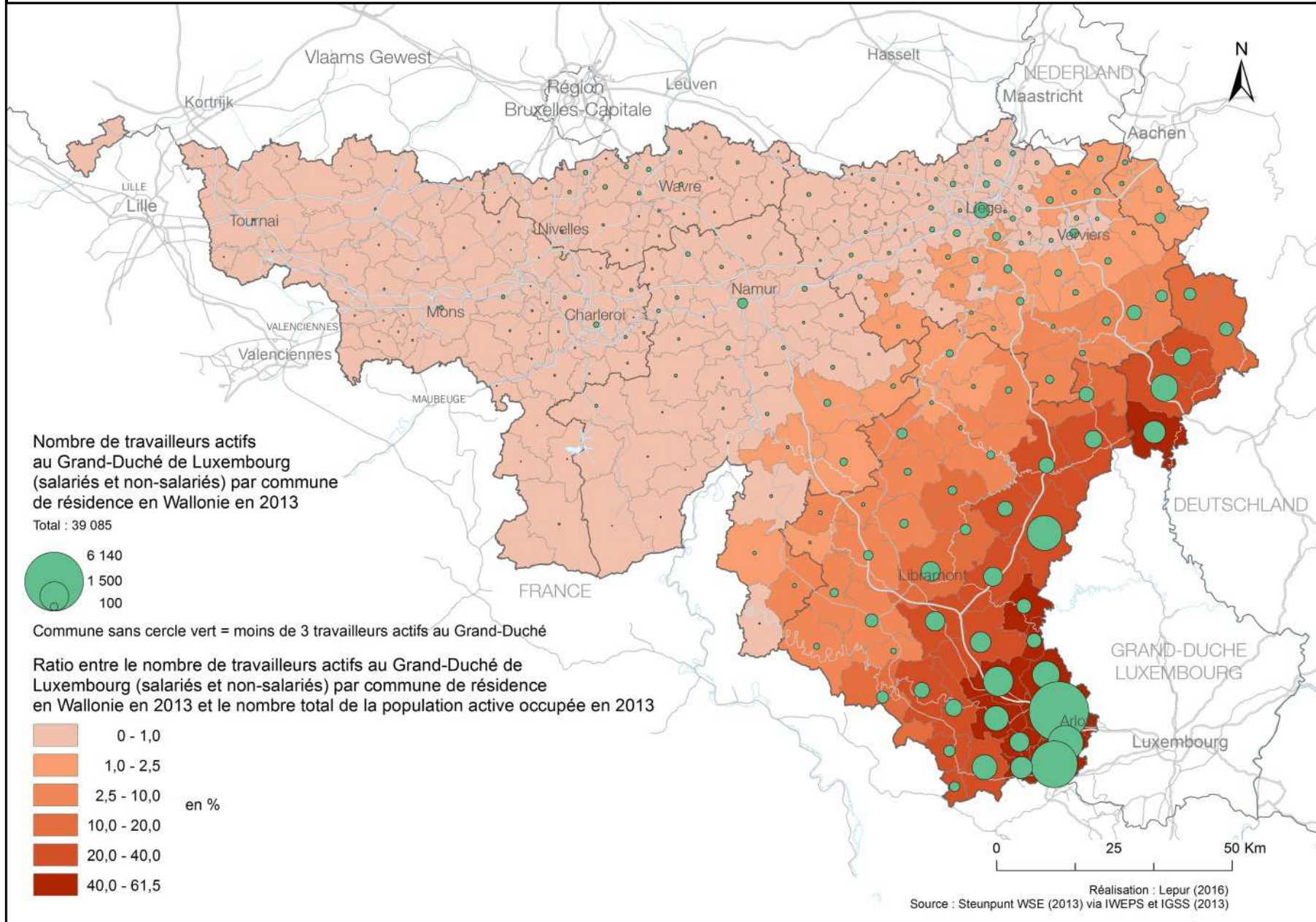


L'emploi transrégional et transfrontalier en Wallonie : les flux sortants de travailleurs résidents ($\pm 17,4$ % des travailleurs au lieu de résidence)

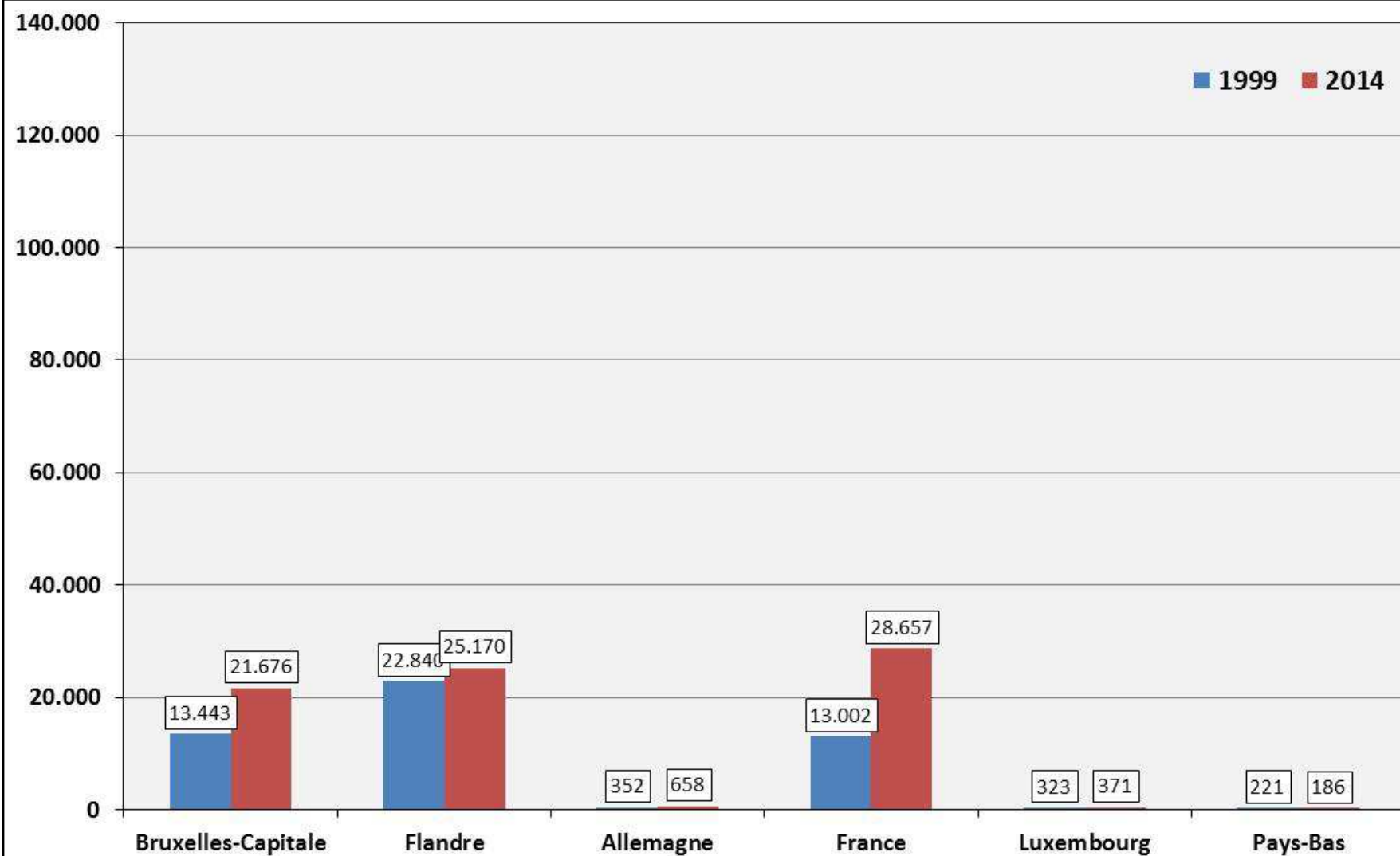


Sources : INAMI et EFT

Les flux sortants vers le Grand-duché de Luxembourg

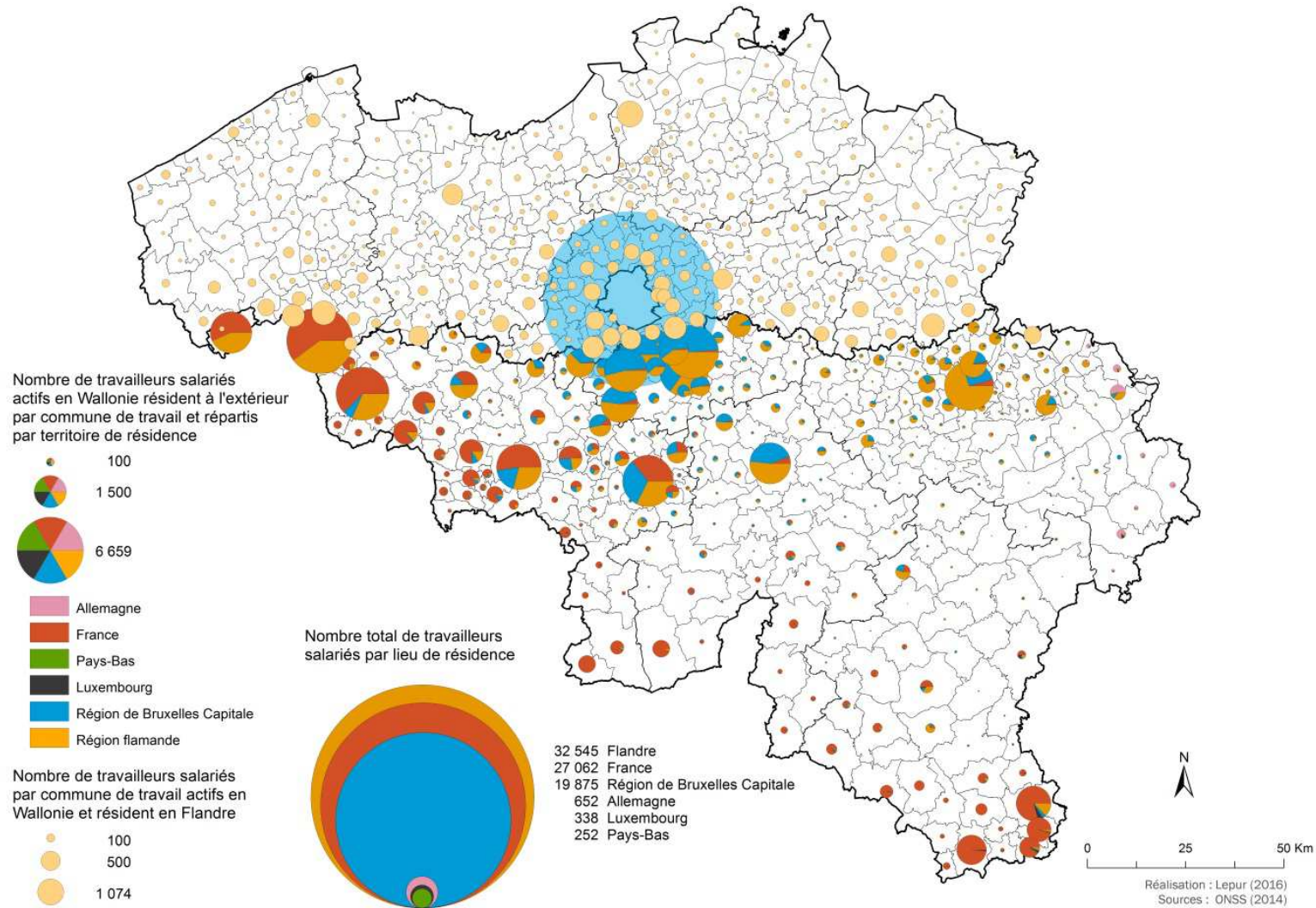


L'emploi transrégional et transfrontalier en Wallonie : les flux entrants de travailleurs actifs ($\pm 6,6$ % des travailleurs au lieu d'activité)



Sources : INAMI et EFT

Spatialisation des flux entrants en Wallonie



Ensemble de la Wallonie : ± 6,6 % des travailleurs au lieu d'activité pour l'ensemble de la Wallonie mais ± 19 % au sein des parcs d'activités

Structure territoriale de fait

1. L'évolution de l'occupation du sol
2. L'échelle suprarégionale
3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines**

Responsables scientifiques

Pour l'IGEAT – ULB : Marie-Françoise GODART

Pour le Lepur – ULg : Bruno BIANCHET

Chercheurs

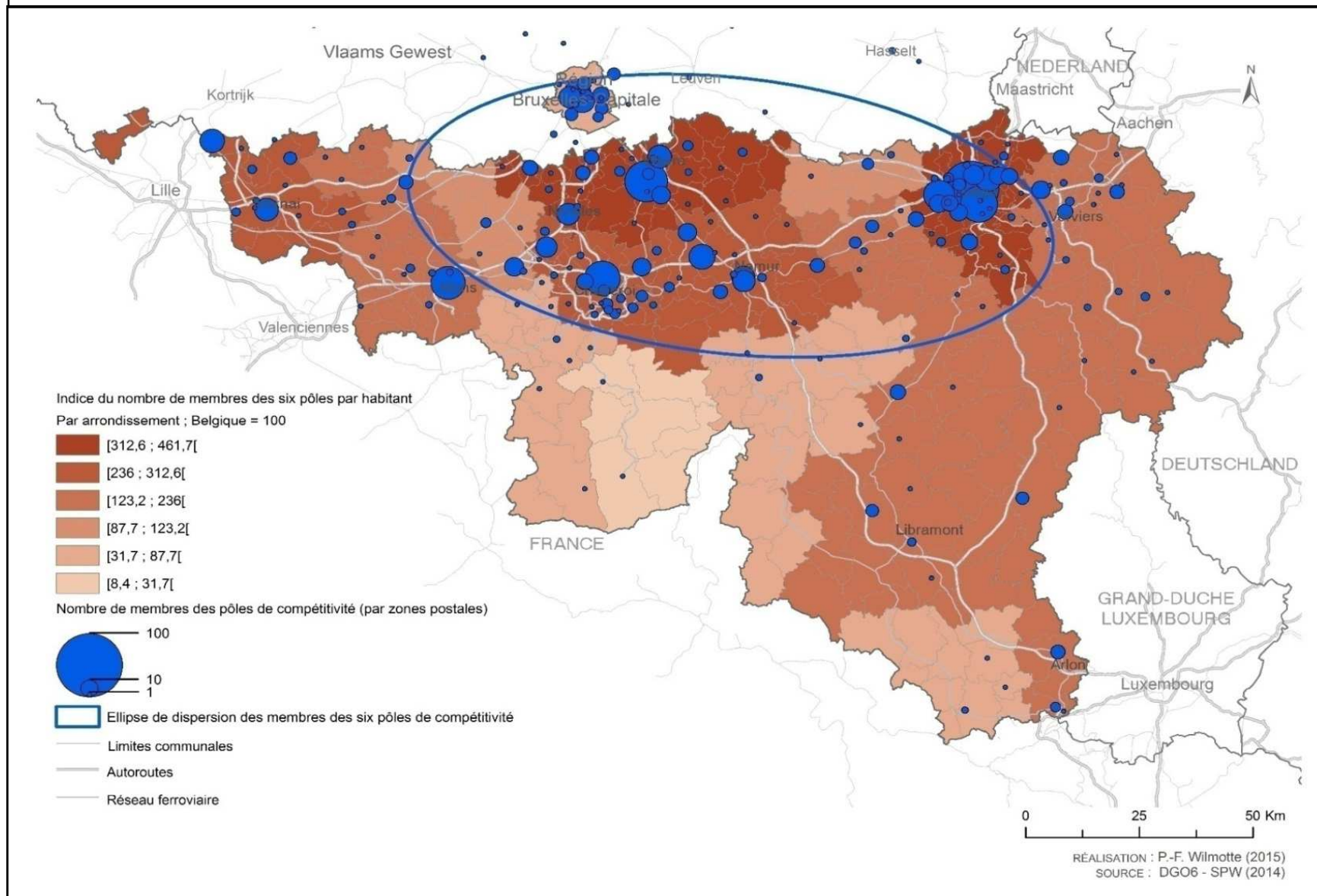
Pour l'IGEAT – ULB : Michèle HAINE et Julien

DESCAMPS

Pour le Lepur – ULg : Florine BASTIN, Christine

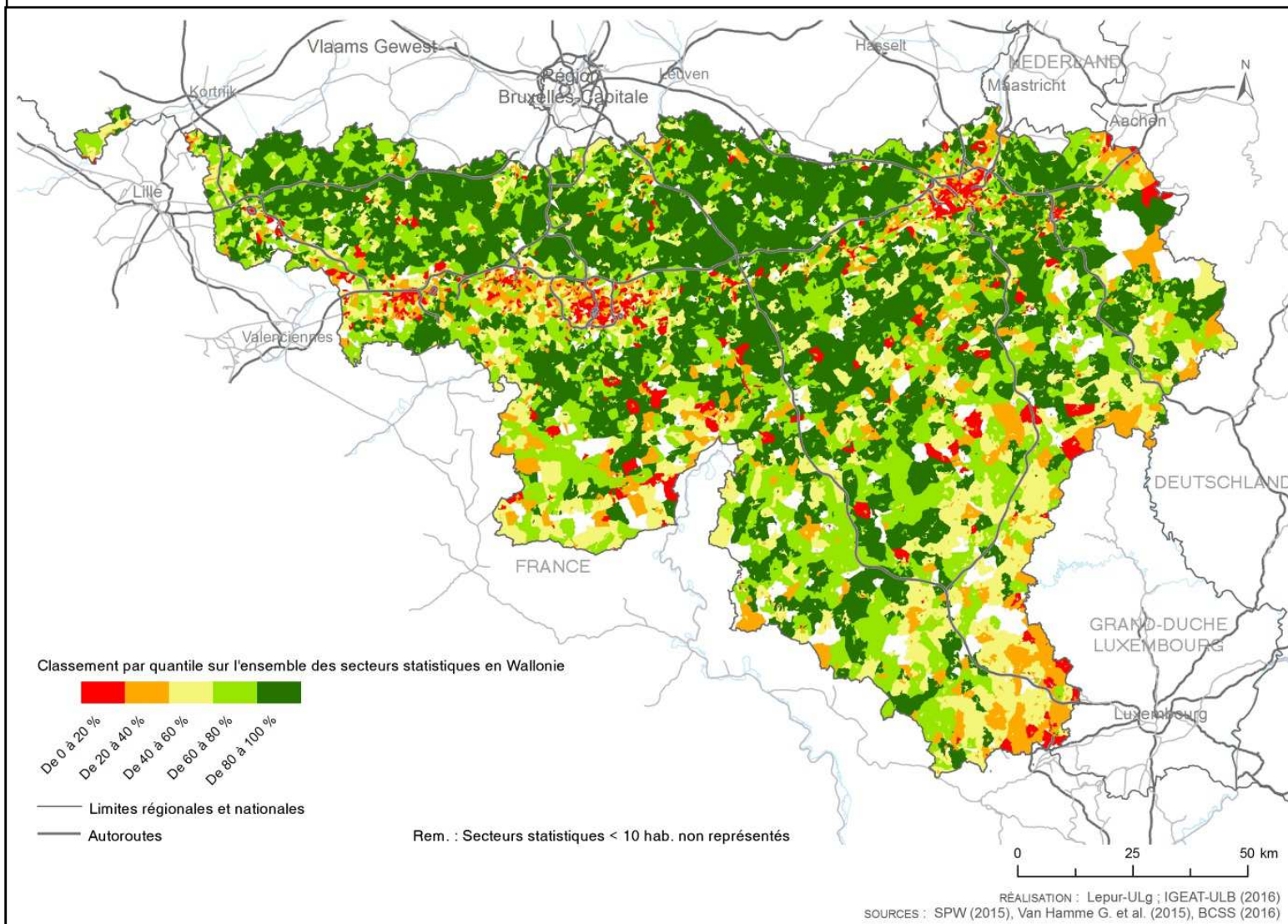
RUELLE et Pierre-François WILMOTTE

Les pôles de compétitivité : nombre de membres et nombre de membres par habitant



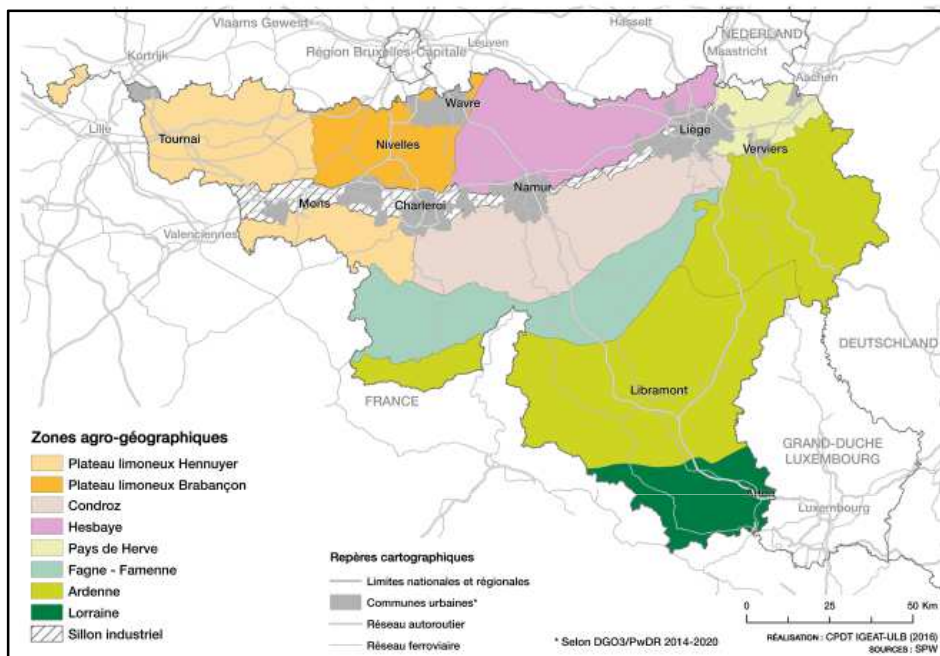
Sur base de : Wilmotte P.-F., 2014.- *L'organisation spatiale des pôles de compétitivité. Vers une nouvelle géographie économique du territoire wallon*, Mémoire de Master en Sciences géographiques, ULg.

Identification des quartiers en difficulté sur base de l'indice synthétique établi au départ des données de la base Carrefour de la Sécurité sociale

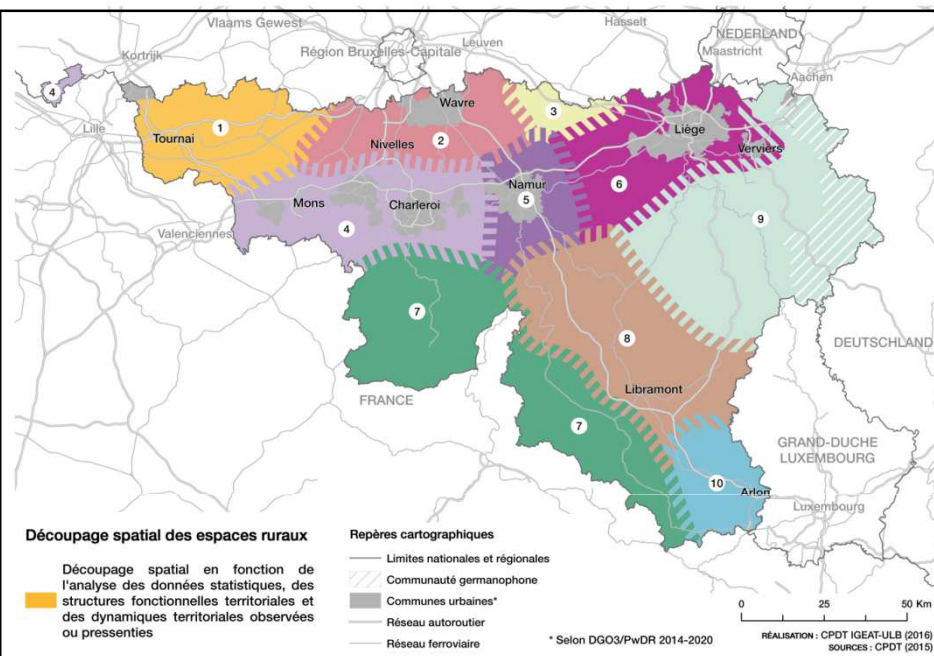


Grands centres urbains mais également des situations spécifiques dans des zones rurales : quartiers de gare, fonds de vallée, concentration d'habitats permanents

Deux découpages des espaces ruraux wallons réalisés à quarante ans d'intervalle

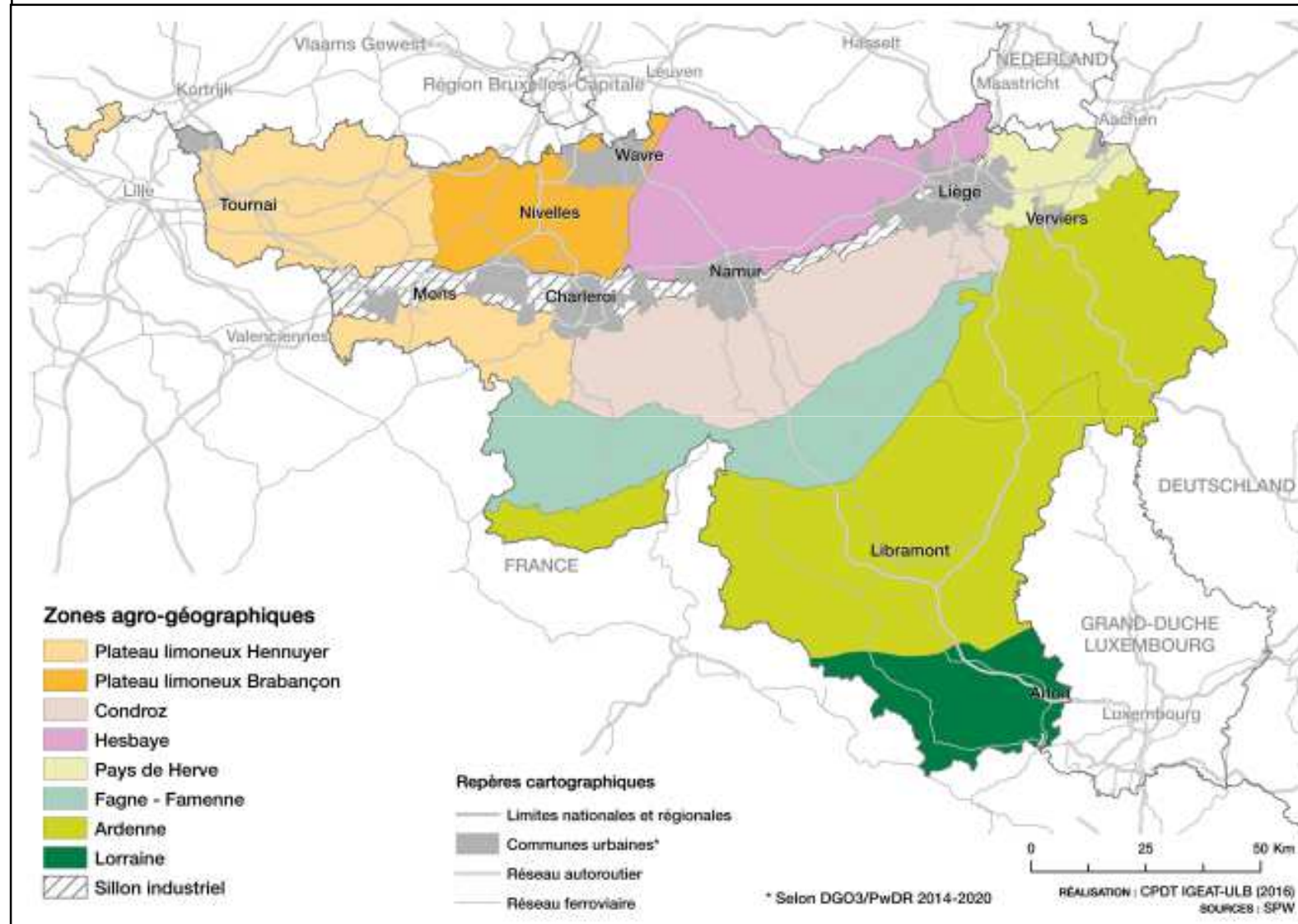


- Découpage par le géographe Charles Christians au début des années 70 en 9 grandes régions agro-géographiques.
- Basé essentiellement sur l'occupation du sol (forêt ou agriculture), les pratiques agricoles (grands champs ouverts, prairies...) et les types d'habitat.
- Forte détermination des conditions biophysiques.

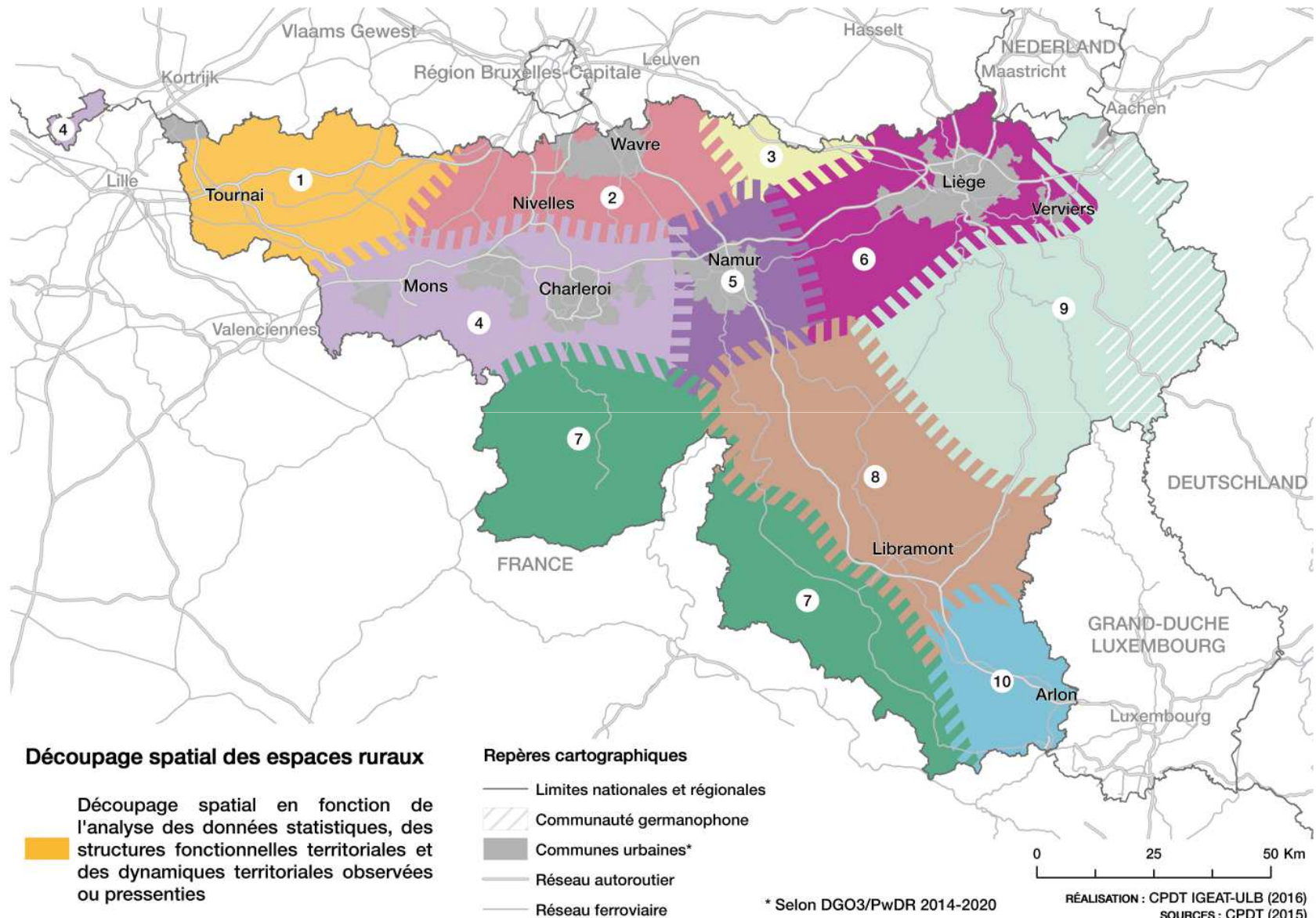


- Découpage par l'IGEAT pour la CPDT en 2015 en 10 zones floues aux enjeux communs en termes de développement territorial.
- Basé largement sur le rôle de l'influence des grandes villes : les villes du sillon, Bruxelles, Luxembourg.
- Mise en avant de l'économie touristique et de l'économie résidentielle.

Les régions agro-géographiques (d'après Charles Christians, 1971)



Découpage spatial des espaces ruraux en fonction des structures fonctionnelles et des dynamiques territoriales



Urbanisation et occupation de l'espace

- Poursuite de l'artificialisation des sols mais à un rythme décroissant

Croissances démographiques et économiques

- Forte croissance démographique en comparaison des régions voisines
- Stabilisation du différentiel de développement mais sans réel comblement

Organisation des flux

- Poursuite du développement des grands bassins d'emploi et des phénomènes de multipolarisation
- Poursuite du développement des flux transrégionaux et transfrontaliers

Les dynamiques rurales et urbaines

- Grandes villes : dynamiques de l'économie de la connaissance mais forte concentration de la pauvreté
- Espaces ruraux : importance de l'économie résidentielle mais comment les intégrer dans l'économie productive de la connaissance ?



Conférence Permanente
du Développement
Territorial

Merci pour votre attention